

## Repères pour les funérailles chrétiennes en Lozère – Octobre 2020

La mort d'un proche est une rupture douloureuse. La perte ou la séparation d'un membre de sa famille ou d'un ami est une épreuve difficile à surmonter. Prévisible ou inattendue, la mort nous surprend et nous interroge. Les chrétiens croient que la mort est un Passage vers Dieu dans la Vie éternelle. Le Christ nous a ouvert ce chemin par sa vie, sa mort et sa résurrection. Dans cette vie, déjà reçue au baptême, nous retrouverons ceux qui nous ont précédés auprès de Dieu.

« Venez à moi, vous tous qui peinez sous le poids du fardeau, et moi, je vous procurerai le repos » (Mt 11, 28). Dans cette épreuve, au nom du Christ, l'Eglise a le désir d'accueillir et d'accompagner. Rejoindre les personnes et les familles marquées par un décès fait partie intégrante de sa mission. Elle propose à tous l'annonce pacifiante de l'Évangile et de l'espérance chrétienne. Elle prie pour le défunt en le confiant à la Miséricorde du Seigneur et pour la famille dans la peine.

Mgr François Jacolin, mon prédécesseur, avait déjà donné en 2014 des Orientations pastorales et publié un Décret donnant la possibilité à des laïcs, appelés par le curé de la paroisse et formés pour cela, d'officier lors des sépultures chrétiennes. Dans nos cinq paroisses, des équipes sont désormais en place pour l'accompagnement des familles en deuil. En lien avec des prêtres et des diacres dont c'est le ministère, elles aussi accueillent, écoutent et guident les familles pour la préparation et la célébration des funérailles à l'église. Je souhaite, ici, remercier les prêtres, les diacres et les laïcs pour leur disponibilité admirable et leur humanité, leur sens du réconfort et leur témoignage de foi.

Dans le contexte qui est le nôtre aujourd'hui, marqué par la diminution du nombre des prêtres mais aussi par les formes nouvelles de collaborations entre les ministres ordonnés et les fidèles laïcs, je souhaite, de nouveau, proposer à notre diocèse quelques repères pour les funérailles chrétiennes. Ils sont le fruit d'un processus de réflexions engagé dans le cadre du Conseil du presbyterium mais aussi en lien avec les Equipes Locales d'Animation et les personnes ayant déjà reçu une Lettre de mission pour conduire les sépultures.

**1-Des chrétiens laïcs bénévoles seront régulièrement appelés par les curés, en lien avec l'Equipe d'Animation paroissiale, pour conduire les funérailles chrétiennes** et étoffer les équipes déjà mises en place. Ils recevront, au préalable, une formation spécifique par le Service diocésain de la pastorale liturgique et sacramentelle. Le curé leur remettra, dans un cadre liturgique, une Lettre de mission, pour une durée de trois ans renouvelables. Ils seront présentés aux communautés chrétiennes et recevront une croix de l'A-Dieu comme signe de leur office. On veillera aussi à informer les entreprises de Pompes funèbres lozériennes des évolutions de notre pratique.

2- Il n'est pas question pour les prêtres et les diacres de délaisser ce lieu de mission et de témoignage. Cependant leur vie, leur ministère et leur santé ne peuvent être submergés par le nombre des célébrations hebdomadaires de funérailles. Les curés, dans la paroisse, demeurent les premiers responsables de la pastorale des funérailles. Bien sûr, ils ne président pas systématiquement les célébrations des funérailles. **La mise en place des « visites » dans les communautés locales, selon ce qui est indiqué dans ma Lettre pastorale « Le Royaume de Dieu s'est approché de vous » du 3 mars 2020, demandera aux curés une véritable disponibilité.** Ils auront à trouver le moyen de rester présent à la pastorale des funérailles même lorsqu'ils ne président pas les célébrations. Ce peut-être, par exemple, par une visite aux familles en deuil, une explication sur les motifs qui conduisent les laïcs à s'engager dans la

conduite des funérailles ou l'accompagnement personnel ou en groupe des personnes ayant reçues une Lettre de mission.

3- Il m'apparaît nécessaire de préciser **quelques critères de discernement au sujet de la célébration ou non de l'Eucharistie pendant les funérailles chrétiennes.**

- Toute célébration liturgique met Pâques au cœur de nos vies et l'Eucharistie en est le signe par excellence. Parce que les funérailles chrétiennes prennent sens dans le Mystère Pascal du Christ, elles sont nécessairement, mais pas forcément simultanément, en lien avec l'Eucharistie.
- Parce qu'elles font mémoire de la vie du défunt et visent à soutenir l'espérance des proches, les funérailles chrétiennes requièrent une certaine implication de la famille et une participation de sa part y compris, si possible, durant la célébration. On veillera à ce que l'Eucharistie « fasse sens » pour le défunt et sa famille accompagnée d'une réelle pratique de la communion.
- Parce qu'elles concernent aussi la communauté chrétienne au sein de laquelle les funérailles sont célébrées, elles sollicitent son accompagnement et sa prière au-delà même du temps de la célébration.
- Lorsqu'un prêtre préside une célébration d'obsèques, la question de l'Eucharistie doit être traitée conformément aux indications données par l'introduction au Rituel des funérailles : « **La décision de célébrer ou non la messe sera prise en accord avec la famille.** Cette décision implique normalement que la famille, ou une partie importante de l'assemblée, soit apte à participer activement à la messe, en particulier par la communion » (Rituel n° 15).

4- **Si la sépulture est conduite par un diacre ou un laïc, la communion ne sera pas donnée pour ne pas dissocier célébration eucharistique et communion.** Lorsque l'Eucharistie n'est pas célébrée, on invitera les proches à venir à une messe dominicale pour faire mémoire du défunt et prier pour sa famille. Cette date sera choisie avec la famille.

5- **Dans les paroisses, il sera nécessaire de mettre en place une organisation permettant la mise en œuvre de ces orientations.** Par exemple : un coordinateur laïc ou prêtre accueillant les demandes venant des familles ou des Pompes funèbres ; un planning intégrant les disponibilités des prêtres, des diacres mais aussi des laïcs missionnés... Les curés feront en sorte que ces chrétiens appelés, formés et envoyés en mission puissent **réellement** assurer la conduite des sépultures. Dans tous les cas, un climat d'écoute et un dialogue confiant permettront d'être attentifs aux familles, très sensibles aux signes de compréhension, et d'être également respectueux des laïcs appelés, formés et envoyés en mission. Des familles, d'abord inquiètes, viennent souvent remercier ces laïcs pour la qualité de leur contact et la manière dont la célébration a été conduite. Dans ces échanges délicats, c'est la souplesse qui convient. Nous veillerons à ce qu'une personne accompagne la famille du défunt pour la prière au cimetière.

6- **Les prêtres venant d'une autre paroisse ou d'un autre diocèse et qui souhaitent participer à la préparation et à la célébration d'une sépulture en raison de leurs liens familiaux et amicaux avec le défunt doivent prendre contact avec le curé de la paroisse auparavant.** Il est tout-à-fait normal qu'ils tiennent compte de la pratique de la paroisse et qu'ils aient le souci de collaborer avec les personnes qui préparent localement les sépultures. Lorsqu'un prêtre vient simplement à la célébration, il est naturel qu'il puisse concélébrer s'il y a eucharistie. En date du 11 février 2014, Mgr François Jacolin avait déjà adressé un courrier aux prêtres en ce sens.

**7- Le Service diocésain de la pastorale liturgique et sacramentelle proposera régulièrement des formations, initiales et permanentes, pour les personnes engagées dans l'accompagnement des familles en deuil et la conduite des funérailles chrétiennes. Tous les deux ans, un temps de relecture de leur expérience et de leur mission ecclésiale sera également organisé.**

Je confie à Celui qui est la Vie de notre vie les familles touchées par un deuil et toutes les personnes, prêtres, diacres et laïcs, engagées à leur service en particulier dans le cadre de la préparation et de la célébration des funérailles chrétiennes. Jésus disait à ses disciples : « *Que votre cœur ne soit pas bouleversé : vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi. Dans la maison de mon Père, il y a de nombreuses demeures* » (Jn 14,1-2). La mission de l'Eglise manifeste l'accueil et la compassion du Christ.

Avec ma communion fraternelle.

Fait à Mende, le 15 octobre 2020,  
en la fête de Sainte Thérèse d'Avila

+ Benoît Bertrand  
Evêque de Mende